

Un rapport s'inquiète de la proximité de Philip Morris avec des études menées au Poly de Zurich

ÉCRAN DE FUMÉE À L'EPFZ

« SOPHIE GREMAUD

Enquête » L'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) reconnaît avoir bénéficié du soutien financier du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) mais aussi de fonds alloués par le cigarettier Philip Morris (PMI) dans le cadre d'une étude sur l'impact des toxines du tabac sur l'ADN. C'est ce qui ressort d'un rapport publié jeudi par l'Association suisse pour la prévention du tabagisme (AT Suisse).

Intitulé «Le benzopyrène, le tabac et l'argent. La recette parfaite de Philip Morris International pour une recherche scientifique toxique», l'enquête d'AT Suisse ravive la question de l'influence des lobbies de l'industrie du tabac sur la recherche et la politique en Suisse.

En février 2023, le département des sciences de la santé et de la technologie de l'EPFZ publie une étude sur le benzopyrène, un agent cancérigène connu dans la fumée du tabac, et son impact sur la modification de l'ADN. En bas de la publication, dans le chapitre dédié au financement, les auteurs de l'étude remercient «Philip Morris International et le Fonds national suisse de la recherche scientifique pour leur soutien financier».



La société de tabac Philip Morris est régulièrement pointée du doigt pour ses campagnes de lobbying. Keystone

1
En million de francs, le montant versé à l'EPFZ par Philip Morris dans le cadre d'un contrat de recherche



«Comment deux parties d'une même étude peuvent-elles être indépendantes?»

Luciano Ruggia

antérieures entre les principaux auteurs de l'étude et le PMI. D'autres recherches de l'EPFZ ont, en outre, également reçu des fonds du cigarettier.

A cela s'ajoute le fait que le FNS n'a jamais été informé qu'une société de tabac cofinancerait l'étude en question. L'équipe de recherche de l'EPFZ a donc violé les règles explicites de la fondation pour la recherche.

Interpellée par *La Liberté*, cette dernière confirme avoir pris connaissance de l'affaire par le biais d'AT Suisse. Elle précise cependant qu'«il n'y a pas eu de cofinancement des recherches avec Philip Morris International». «Le FNS a interpellé la chercheuse concernée dans le cadre d'une procédure

administrative pour faire toute la lumière sur les recherches en cause et leurs modalités», fait-on savoir.

«À l'issue de cette procédure, il s'est avéré que les recherches financées par le PMI et le FNS respectivement étaient des recherches menées indépendamment l'une de l'autre, et ce, contrairement à ce que pouvait laisser supposer la mention figurant dans la publication», indique Fanny Mülhauser, responsable communication. Et de préciser que la fondation «enverra désormais chaque année aux chercheurs et chercheuses un courriel pour leur rappeler d'informer le FNS de toute collaboration avec un partenaire externe».

Egalement contacté par nos soins, Philip Morris Switzerland confirme: «PMI a contribué à une partie de la recherche et à son financement, tandis que certains aspects ont été réalisés indépendamment de PMI avec un financement supplémentaire du FNS.»

Porte-parole, Julian Pidoux souligne également que les études menées en collaboration avec l'EPFZ visent à «remplacer les cigarettes par de meilleures alternatives» et «ont pour objectif de réduire de manière significative les risques pour les adultes qui autrement continueraient à fumer des cigarettes».

De son côté, l'EPFZ précise «collaborer également avec des

partenaires de l'économie dans le cadre de projets de recherche» et «ne pas exclure de manière générale certaines branches comme partenaires de recherche potentiels». Les chercheurs bénéficient de la liberté de recherche tant qu'ils respectent les directives de l'établissement. Concernant les recherches menées sur la manière dont la fumée du tabac endommage l'ADN dans les cellules, «le fait qu'une entreprise – en l'occurrence Philip Morris – s'intéresse également à cette méthode ne nous semble pas problématique», informe l'université technique zurichoise.

Enfin, elle rappelle que le document publié en février 2023 n'est pas un projet de re-

cherche en soi, mais une publication qui découle de projets de recherche financés de manière indépendante l'un de l'autre et menés à des moments différents. A la demande du FNS, les remerciements figurant au bas de la publication contestée ont toutefois été adaptés. Le 25 janvier dernier, un astérisque mentionnant l'indépendance des deux soutiens financiers a également été ajouté sur le site internet de l'EPFZ.

Questions en suspens

Mais Luciano Ruggia n'est pas dupe: «Comment deux parties d'une même étude peuvent-elles être indépendantes? Si vous lisez le papier, des employés de PMI ont activement participé à concevoir et conduire l'étude de A à Z et le texte parle toujours d'une seule et unique étude, il ne fait aucune différence. Les précisions apportées ne me suffisent pas, j'aimerais savoir exactement quelle part a été financée par Philip Morris et quelle part a été financée par le Fonds national, et à quelle hauteur?»

Face à ces questions en suspens, le directeur d'AT Suisse a adressé une lettre à l'institution à la fin du mois de décembre, invoquant la loi sur la transparence. Une rencontre devrait avoir lieu cette fin de semaine. Entre-temps, l'école zurichoise a accepté de divulguer quelques chiffres à *La Liberté*: la publication au centre de la controverse fait partie d'un contrat de recherche signé en juillet 2017, pour lequel Philip Morris a versé la somme considérable de 1 026 610 francs à l'EPFZ. »

LA SUISSE EST À LA TRAÎNE

La Suisse fait partie des pays où l'influence du tabac sur la politique est la plus marquée.

Bien que des incertitudes subsistent quant à l'influence de l'industrie du tabac sur le monde scientifique suisse, son impact sur les décisions politiques est indéniable. En témoigne le Global Tobacco Index, un classement établi par les experts en santé qui place la Suisse parmi les pays où l'influence du tabac sur la politique est la plus marquée. Selon l'indice de 2023, sur 80 pays évalués, la Suisse occupe la 79^e place, juste avant la République dominicaine.

De plus, d'après l'étude européenne Tobacco Control Scale de 2021, qui évalue les mesures de prévention du tabagisme, notre pays se place en 36^e et avant-dernière position.

Pour les acteurs de la prévention et de la lutte contre le tabac, il est indiscutable que la présence des grandes entreprises du secteur sur le territoire suisse (notamment Philip Morris International et Japan Tobacco International, ainsi que British American Tobacco jusqu'à la fin de 2023) est en cause, de même que les liens manifestes entre le parlement et les intérêts privés.

A titre d'exemples, Philip Morris a financé l'UDC et le PLR lors des récentes élections fédérales, et Gregor Rutz (udc), président de l'association représentant l'industrie du tabac, siège au Conseil national depuis 2012.

Par conséquent, la Suisse est très en retard. Adoptée par le parlement en 2021, la nouvelle loi sur les produits du tabac

devrait entrer en vigueur cet été. Cette nouvelle loi fédérale prévoit d'interdire certaines formes de publicité pour les produits du tabac et les cigarettes électroniques et d'introduire une interdiction de vente d'e-cigarettes aux mineurs à l'échelle nationale (certains cantons ayant déjà légiféré de leur côté).

Reste que cette nouvelle réglementation demeure laxiste et orientée principalement vers la protection des mineurs. Comparativement, des pays comme le Mexique et l'Australie ont déjà interdit les cigarettes électroniques jetables pour l'ensemble de la population. Le Royaume-Uni s'engage à suivre cette voie dès 2025, tandis que la France a amorcé un premier pas vers une telle interdiction en décembre dernier. » **» SOG**